

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 02939

Numéro SIREN : 793 149 717

Nom ou dénomination : SARL H

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2019 sous le numéro de dépôt A2019/023662

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE



2364557

Dénomination : SARL H
Adresse : 16 rue Belle Paule 31000 Toulouse -FRANCE-

n° de gestion : 2013B02939
n° d'identification : 793 149 717

n° de dépôt : A2019/023662
Date du dépôt : 13/12/2019

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du
26/11/2019



2364557

SARL H
SARL au capital de 9 400 000 €
Siège social : 16 Rue Belle Paule - 31500 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 793 149 717

**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 26 NOVEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, et le 26 novembre, à 10 heures,

Les associés de la société se sont réunis au siège social de la société en assemblée générale ordinaire sur convocation faite par la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Mme Monique DELMAS	805 parts
- M. Jean-Guy AMAT	93 195 parts

Total des parts présentes : 94 000 parts en pleine propriété sur les 94 000 parts composant le capital social.

L'assemblée est présidée par M. Jean-Guy AMAT, agissant en qualité de gérant associé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts de la société ;
- le texte des projets de résolutions.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire ;
- Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant ;
- Pouvoir à conférer.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is a stylized, cursive 'J' followed by a horizontal stroke. The signature on the right is a more complex, scribbled signature with multiple overlapping strokes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré :

Décide de nommer, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices commençant à courir à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} décembre 2020 :

- la société G.V AUDIT, SAS à associé unique, 31 rue Diderot – 34500 BEZIERS (852 648 369 RCS BEZIERS)

Laquelle a fait savoir par avance qu'elle acceptait les fonctions qui lui seraient confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

La durée des fonctions du Commissaire aux comptes titulaire expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré :

Décide de nommer, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six exercices commençant à courir à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} décembre 2020 :

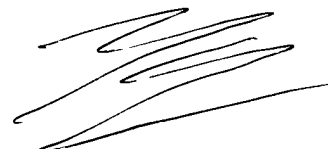
- M. Guy VIDAL, 31 rue Diderot – 34500 BEZIERS

Lequel a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions qui lui seraient confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

La durée des fonctions du Commissaire aux comptes suppléant expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique, délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et plus particulièrement au cabinet MORVILLIERS SENTENAC & Associés pour accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.



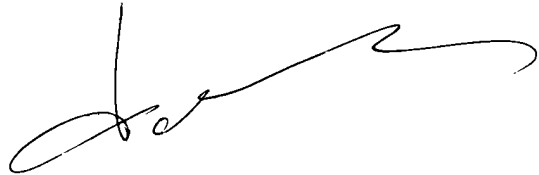
CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte signé par les associés présents et consigné sur le registre prévu par la loi et tenu au siège social.

M. Guy AMAT

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a final vertical stroke.

Mme Monique DELMAS

A handwritten signature in black ink, featuring a large initial 'M' followed by a series of connected loops and a long horizontal flourish.